



**Par mail à MM.**

Pascal Crittin ([pascal.crittin@rts.ch](mailto:pascal.crittin@rts.ch))

Bernard Rappaz ([bernard.rappaz@rts.ch](mailto:bernard.rappaz@rts.ch))

RTS

1211 Genève

Granges SO et Bottens, le 31 janvier 2020

**Emission « Mise au Point » diffusée le 26 janvier 2020**

Messieurs,

Le reportage « Eoliennes bloquées » diffusé par la RTS Un dans l'émission « Mise au Point » dimanche 26 janvier soulève de nombreuses questions sur la manière dont le journaliste qui en est l'auteur interprète l'obligation qui lui est faite par la loi sur la radio fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) de « présenter les événements de manière fidèle et permettre au public de se faire sa propre opinion ».

Si on comprend bien l'introduction qui le précède, le reportage veut répondre à la question de savoir pourquoi la Suisse n'arrive pas à construire ses projets éoliens alors que nos voisins y parviennent. « Quinze projets sont bloqués sur nos crêtes », nous dit-on, « des projets qui contrastent avec le succès déçu ailleurs en Europe comme en Autriche par exemple ».

Quelle réponse cette question, intéressante en soi, reçoit-elle au terme du reportage ? Aucune réponse explicite, mais une lecture implicite vers laquelle le public est soigneusement conduit : Contrairement à l'Autriche, la Suisse n'arrive pas à construire ses projets éoliens en raison de quelques individus égoïstes qui imposent une dictature digne des talibans pour protéger une alouette lulu par ici, et deux ou trois chauves-souris par là. On en rit presque si on n'était pas sur la principale chaîne publique à une heure de grande écoute.

Durant 13 minutes et 33 secondes se succèdent une série de clichés, d'omissions plus ou moins volontaires, d'attaques à peine voilées, et surtout une comparaison à laquelle la raison aurait dû mettre un terme dès le départ : l'Autriche. Commençons par là. Selon votre journaliste, le territoire de ce pays serait « similaire au nôtre » : deux tiers d'Alpes, des plaines densément peuplées, et le pays compte presque le même nombre d'habitants. C'est un fait, mais la comparaison s'arrête là.

L'Autriche compte à ce jour 3'160 éoliennes, dont la quasi-totalité se trouvent dans la plaine de Pannonie. Les provinces autrichiennes comparables à la Suisse par leur topographie, situées plus à l'Ouest, comme le Tyrol, le Vorarlberg, ou Salzburg n'en abritent pour ainsi dire

aucune. Votre journaliste aurait été bien inspiré d'aller jeter un œil sur le site internet du lobby éolien autrichien où cette simple carte résume bien la situation :

[https://www.igwindkraft.at/?xmlval\\_ID\\_KEY\[0\]=1055](https://www.igwindkraft.at/?xmlval_ID_KEY[0]=1055).

Comment votre journaliste peut-il comparer quinze projets « bloqués » sur les montagnes jurassiennes avec le développement de centrales éoliennes dans les interminables plaines de Pannonie qui profitent d'un régime de vents particulièrement propice ?

Evoquant l'« unanimité » dans une commune (information fautive, soit dit en passant, votre journaliste parlait quelques secondes précédemment d'un résultat de 80%), aucun mot, pas même une allusion, n'est dit sur l'opposition bien présente en Autriche aussi, depuis des années, aux projets éoliens. Les médias autrichiens rendent pourtant régulièrement compte de cette opposition. Une simple recherche d'une minute sur Google en fournit la preuve<sup>1</sup>.

Quant à l'affirmation selon laquelle « les éoliennes poussent par bouquets entiers et le développement se poursuit », elle est inexacte. Un minimum de lecture des médias autrichiens aurait été profitable à votre journaliste, comme par exemple cet article du 8 janvier 2020 dans la Wiener Zeitung, sous le titre « L'expansion de l'énergie éolienne stagne » (<https://www.wienerzeitung.at/nachrichten/wirtschaft/oesterreich/2045224-Ausbau-der-Windkraft-stockt.html>), dans lequel la première phrase résume bien la situation actuelle en Autriche, qui diffère tant du monde tel que votre journaliste aimerait le voir : « Dans l'expansion de l'énergie éolienne en Autriche, les choses n'ont cessé de se dégrader depuis 2014 ».

Pour comprendre le cas autrichien au-delà du cliché auquel renvoie Madame de Quattro, qui en cela répète fidèlement le mantra de Suisse Eole, votre journaliste aurait pu se poser quelques questions, notamment celle de savoir si l'acceptance en Autriche n'est pas en partie liée à une distance minimale entre les machines et les habitations ? Au terme de ce travail qui prend, lui aussi, quelque secondes, il aurait réalisé que la Basse Autriche, où il s'est rendu, et qui à elle seule héberge 55% des installations éoliennes de tout le pays, impose une distance minimale de 1'200 mètres, et même 2'000 mètres par rapport aux habitations si elles sont dans une commune voisine<sup>2</sup>. La Suisse, notamment en raison de l'insistance du lobby éolien, refusant toute distance minimale, des éoliennes de 200 mètres de haut ou plus sont prévues à 300 mètres des habitations.

La Suisse, venons-y. Promoteurs, Municipaux, Conseillères nationales : la porte est grande ouverte à leurs arguments en faveur des hélices. Sur les 13 minutes 33 du sujet, seules 80 secondes sont accordées aux « opposants », et encore, c'est en comptant les 31 secondes de temps de parole de Léonore Porchet (Les Verts), dont le parti politique est un évident défenseur des centrales éoliennes<sup>3</sup> et dont la réponse, à l'image de la question, est pour le moins confuse.

Pire, votre journaliste laisse parler les intervenants sans donner au public une clé de lecture ou un contrepoids, notamment Isabelle Chevalley qui ressasse les mêmes clichés dans quasiment chaque émission de la RTS où il est question d'éoliennes. « Aujourd'hui le problème

---

<sup>1</sup> <https://www.krone.at/1999395> Heftiger Gegenwind für Windparks in Kärnten  
<https://www.noen.at/gmuend/aalfang-heidenreichstein-schwerer-schlag-gegen-die-windkraft-amaliendorf-aalfang-heidenreichstein-windkraft-see-adler-182551058>  
<https://salzburg.orf.at/stories/3000633/> Lungau gegen Windenergie  
<https://industriemagazin.at/a/ig-waldviertel-neue-ausbauplaene-bei-windkraft-nochmal-ueberpruefen> IG Waldviertel gegen Windenergie-Ausbau  
[https://www.meinbezirk.at/kaernten/c-politik/kaertens-berge-brauchen-keine-windriesen\\_a3637743](https://www.meinbezirk.at/kaernten/c-politik/kaertens-berge-brauchen-keine-windriesen_a3637743) Initiative Kärntens Berge ohne Windräder  
<https://www.noen.at/zwettl/bezirk-zwettl-aerger-und-flaute-bei-wind-bezirk-zwettl-windkraft-ig-waldviertel-136639110> Heftige Diskussion um die Windräder im Waldviertel  
<https://kurier.at/chronik/niederosterreich/gegner-von-windkraftanlagen-in-waldern-zeigen-land-gelbe-karte/400444444> Gegner von WKA in Waldern  
<https://www.profil.at/oesterreich/die-proteste-windkraft-375305> Proteste gegen Windkraft nehmen zu (2014)  
<https://www.noen.at/bruck/au-gegenwind-fuer-den-geplanten-windpark-top-7203272> Gegenwind für den geplanten Windpark (2015)  
<https://www.bvz.at/eisenstadt/einspruch-als-gegenwind-top-7264316#> Fünf Windräder bei Au (NÖ) stören Leithaprodersdorfer „Naturtourismus“ (2015)

<sup>2</sup> [https://www.igwindkraft.at/fakten/?mdoc\\_id=1030050](https://www.igwindkraft.at/fakten/?mdoc_id=1030050)

<sup>3</sup> <https://verts.ch/environnement/energie-et-climat/energie>

en Suisse c'est qu'un seul individu peut bloquer un parc éolien pendant 20 ans », assène-t-elle. « Beaucoup de parcs sont bloqués par des individus. Quand une minorité veut imposer son point de vue à la majorité, c'est une sorte de dictature ». Madame Chevalley est seule responsable des contrevérités qu'elle assène ; c'est en revanche un devoir de tout journaliste qui se respecte de les mettre en perspective ou de laisser les opposants réagir. Votre journaliste aurait ainsi pu se demander s'il existe un seul exemple de parc éolien combattu par un seul individu. Il se serait vite rendu à l'évidence : ce sont au contraire des centaines de personnes qui s'opposent aux projets de centrales éoliennes, quand ce ne sont pas des milliers. 800 personnes ont fait opposition au projet du Mollendruz (VD). 1'300 au projet de la Montagne de Buttes (NE), plus encore à celui de Ste-Croix (VD). Environ 15'000 personnes ont signé durant l'été 2018 une pétition demandant de préserver la région entre le Chasseron et le Creux-du-Van de toute construction éolienne. A côté des particuliers, plusieurs organisations environnementales reconnues par le Conseil fédéral pour leur expertise et leur rôle de défenseurs de l'environnement (Pro Natura, ASPO Birdlife, Helvetia Nostra, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et parfois d'autres encore) forment elles aussi opposition.

Donnant copieusement la parole à Suisse Eole, votre journaliste passe soigneusement sous silence l'existence, en face, d'organisations faitières bien établies depuis des années, comme Paysage Libre Vaud et Paysage Libre Suisse, qui réunissent plusieurs milliers de membres. En focalisant l'attention sur une seule opposante, il donne l'impression caricaturale, confirmant en cela les paroles de la présidente de Suisse Eole, que seuls quelques individus isolés se dressent contre ces machines.

Le micro-trottoir à Mont-la-Ville confirme cette caricature. « Pour savoir ce qu'en pensent les habitants des villages concernés, allons leur demander directement comme ici à Mont-La-Ville ». Fort bien, mais la supercherie ne tarde pas à apparaître au grand jour : les deux interviews « spontanées » sont en fait soigneusement orchestrées. La première personne chez qui débarque votre journaliste, affirmant effectuer un tournage à l'improviste à Mont-La-Ville est en réalité Mme Brigitte Roessinger-Radelet, la municipale en charge des forêts, montagnes et domaines de Mont-la-Ville, une commune qui porte le projet éolien du Mollendruz. Le reportage se garde bien de le préciser, passant sous silence tant le nom que la fonction de la personne. Quelle tromperie du public ! Le même hasard mène ensuite tout droit vers une membre de SOS Jura, dont l'identité est en revanche bien mise en évidence, autant que son appartenance à l'association en question. Et puisqu'on est au chapitre des tromperies, le public aurait sans doute pu se faire une meilleure idée de la question si le reportage avait bien voulu préciser que Philippe Gendret, Chef de Service des Energies d'Yverdon-les-Bains, est également membre du comité de Suisse Eole.

Deux représentants du lobby éolien suisse dans le même reportage, voilà de quoi assoir confortablement la visibilité des arguments des défenseurs de cette industrie. Les arguments des « anti-éoliennes » tels qu'ils ressortent du reportage sont en revanche réduits à quelques clichés : une alouette lulu, une chauve-souris et les socles en béton. Pauvre alouette lulu, on n'aura jamais autant ironisé sur elle sur la RTS, lui prêtant des compétences insoupçonnées telles que contourner les pales d'éoliennes pour aller se réfugier dans une minuscule zone de compensation qu'elle découvrira sans doute en allant consulter l'étude d'impact du promoteur éolien. Là aussi, on en rirait presque si ce pauvre volatile ne symbolisait pas la grave érosion de la biodiversité que connaît la Suisse et à laquelle les centrales éoliennes contribuent, n'en déplaise à Mme de Quattro.

Le paroxysme de la désinformation est atteint au moment où le reporter associe les défenseurs du paysage à des talibans. Comment un journaliste de la RTS peut-être se permettre, même sous forme de question, de tracer un lien entre des personnes engagées dans la protection du patrimoine naturel et paysager par les voies que l'Etat de droit a établies et une

organisation d'assassins, adeptes de l'extrémisme et l'intégrisme religieux ? On reste sans voix, d'autant plus que l'assimilation fait écho à celle de Mme Chevalley évoquant « une sorte de dictature » qui serait imposée par quelques individus désireux d'imposer leur point de vue à la majorité. Alors que votre journaliste aurait pu prendre le soin de contrebalancer l'attaque de la Présidente du lobby éolien, il lui donne du crédit, ce qui est inadmissible de la part d'un journaliste de la RTS, qui au demeurant montre qu'il n'a pas compris grand-chose aux processus d'aménagement du territoire en Suisse, mais c'est là un détail.

A propos de démocratie et de dictature, le projet de centrale éolienne au Mollendruz aurait demandé un traitement un peu moins biaisé. En donnant l'exemple du village de la Praz, il aurait été honnête de rappeler le coup de force qui avait consisté à faire revoter le Conseil général de cette commune, qui avait initialement refusé le projet. Refaire voter les électeurs qui se sont bêtement « trompés » après les avoir soigneusement endoctrinés lors d'une soirée d'information qui n'avait d'information que le nom en dit long sur la question de savoir qui, des défenseurs du paysage ou des adeptes des éoliennes, est le plus proche des pratiques inspirées de la dictature.

Nous ne prolongerons pas la liste des raisons pour lesquels le public n'a pas pu se faire sa propre opinion. Vous aurez compris que votre journaliste et Mise au Point ont de toute évidence manqué à la tâche que la loi leur impose. Nous vous demandons ainsi de diffuser dans les prochaines semaines un reportage dans Mise au Point qui permette de contrebalancer ces « Eoliennes bloquées » de sorte que, comme le veut la loi, le public puisse se faire sa propre opinion.

Comme toujours, nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre aux questions de vos journalistes ou pour leur transmettre des informations, publications, chiffres, etc, susceptibles d'étayer leurs reportages.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre courrier et vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments distingués.

M. Fior



Secrétaire général  
Paysage Libre Suisse

J.-M. Blanc



Secrétaire général  
Paysage Libre Vaud

**Copie :**

M. François Roulet (francois.roulet@rts.ch)